

Déclaration Liminaire du CHS-CT du 11 janvier 2018 Mise en place du CSRH

Monsieur le Président,

Nous voici réunis pour la 1ère instance de cette nouvelle année 2018. Les représentants du CHS-CT pour SOLIDAIRES Finances, au nom de toute l'équipe locale de SOLIDAIRES Finances Publiques Pas-de-Calais, présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur, à titre personnel, à toutes personnes présentes autour de cette table, ainsi qu'à tous les agents de la DDFiP du Pas-de-Calais (actifs, retraités et collègues en arrêt) ainsi qu'à tous les personnels qui y travaillent.

A titre professionnel et syndical, nous souhaitons garder l'intégralité de nos missions, l'ensemble de nos collègues et accueillir les personnels à hauteur des emplois prévus.

Nous souhaitons que les conditions de travail pour exercer toutes nos missions soient optimales et que les conditions de vie au travail permettent à chaque agent de travailler dans un environnement serein tant entre collègues qu'avec l'ensemble de nos usagers.

Enfin, nous souhaitons que la gestion des ressources humaines évolue dans le sens de la préservation et de l'enrichissement de chacun d'entre nous.

Aussi, SOLIDAIRES Finances Publiques Pas-de-Calais, espère un dialogue honnête et constructif avec l'administration et une convergence des idées et des luttes tant au niveau national que local de l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans notre ministère.

Monsieur le Président,

Traditionnellement, ces vœux sont adressés lors d'une instance de destruction. Cette année, ils sont énoncés lors d'une instance à l'ordre du jour plus positif en terme d'emploi à la DDFiP 62 : la création du CSRH à Arras !

Un point positif local, en apparence... En s'inscrivant dans la mouvance d'un État plate-forme, ce service spécialisé est en vérité créé au détriment d'agents désormais humainement gérés à distance.

L'avenir nous dira si les 10 000 agents de la DGFIP, qui seront gérés à Arras, y trouveront, une amélioration quant à la gestion de leur dossier individuel !

Monsieur le Président,

A la lecture des documents, les débats de ce jour seront fournis, les questions nombreuses et nos attentes réelles... Comme toujours vous diriez-nous ! Les réponses attendues se doivent d'être précises et fiables afin de nous permettre de comprendre au mieux le fonctionnement de ces 2 nouveaux services (CSRH et SRHD)*, que les quelques 10 000 futurs usagers soient justement informés et que la cinquantaine d'agents qui sont susceptibles d'y travailler puissent faire un choix personnel éclairé !

Un CHS-CT au sujet unique, aussi important que la mise en place du Centre de Services des Ressources Humaines, se doit d'aborder aussi bien la partie immobilière que les conditions matérielles d'installation, mais également les missions, les emplois et les personnes ainsi que les impacts collatéraux liés à cette implantation.

Monsieur le Président,

Pas de votre fait et pourtant si récent, « faire et défaire, c'est toujours travailler ! » ; que d'énergie déployée pour se rendre compte que l'aménagement des bâtiments de notre direction est toujours si compliqué. Ainsi, Monsieur le Président, pouvez-vous nous rappeler, avec l'appui de votre équipe, les raisons du précédent déménagement des services de direction ?

Toutefois, SOLIDAIRES Finances se félicite que la direction communique enfin sur le TAGERFiP des services de direction et vous encourage à continuer pour l'ensemble des divisions.

(*CSRH : Centre de Services de Ressources Humaines – SRHD : Service de Ressources Humaines Départemental)

Enfin, les représentants de SOLIDAIRES Finances 62 rappelleront toujours, qu'au vu des évolutions de notre administration, la DDFiP du Pas-de-Calais ne peut rester plus longtemps sans Médecin de Prévention. Nous exigeons le recrutement immédiat d'un médecin pour le secteur d'Arras et le remplacement temporaire pour le secteur de Boulogne, ou tout du moins un système efficace et rapide de consultation d'un professionnel de santé en médecine de prévention.

Vos représentants en CHS-CT :

Catherine PAYEN – Catherine VERDAUX (*titulaires*)

Wilfried GLAVIEUX (*suppléant*)

Laurence MOUTIN-LUYAT, Céline VANDEN-BROECK (*expertes*)

